

Message de l'adjointe parlementaire au ministre de l'Éducation

Le 22 juin 2005

Madame la Ministre de la Formation et des Collèges et Universités,
Monsieur le Ministre de l'Éducation,

Comme vous le savez, l'Ontario a longtemps appuyé l'éducation des adultes, et ce, avec beaucoup de succès. Depuis une dizaine d'années, cependant, les politiques du gouvernement provincial n'ont pas appuyé cet engagement. Dans mon examen de l'éducation des adultes, j'ai constaté que tous les intervenants s'entendent pour dire qu'en Ontario le système d'éducation des adultes manque d'uniformité. En 1994, l'ancien président de l'Université Lakehead, Bob Rosehart, a affirmé que l'éducation des adultes dans la province ressemblait étrangement à un archipel sans traversier. À mon avis, la situation n'a pas changé.

Les apprenants adultes mènent des vies complexes. Dans bien des cas, le retour aux études constitue pour eux un véritable acte de foi. Pourtant, leur succès est essentiel à la vitalité des collectivités et de l'économie. Qui sont ces apprenants? Certains sont les parents des élèves qui fréquentent nos écoles; d'autres sont des nouveaux arrivants qui veulent mettre à profit leurs connaissances dans le milieu du travail; d'autres sont de jeunes adultes qui veulent jouer un rôle plus actif dans la vie de leur collectivité, mais qui doivent reprendre leurs études avant de pouvoir percer le marché du travail; souvent, ce sont des jeunes de 16 et 17 ans qui sont à risque de devenir décrocheurs et qui bénéficieraient davantage des stratégies adaptées à l'éducation des adultes; enfin, ce sont des gens à la retraite et des personnes âgées qui veulent continuer de participer à la vie de leur collectivité et qui sont avides de relever de nouveaux défis.

Bien qu'il existe d'excellents programmes dans chaque collectivité de la province, depuis quelques années, les conseils scolaires, les collèges communautaires et les organismes communautaires et autres doivent lutter de plus en plus pour continuer d'offrir leurs programmes. Aux réunions et dans les nombreux mémoires qui nous ont été présentés, on a insisté pour que les programmes d'éducation des adultes soient reconnus à leur juste valeur et embrassés par le gouvernement provincial. On veut que les liens entre les programmes soient resserrés pour que les apprenants puissent naviguer le système avec confiance et que les itinéraires – vers le milieu du travail, les études postsecondaires, une plus grande autonomie ou une participation accrue – soient plus évidents. On nous a dit que le financement stable et la transparence sont des éléments essentiels des programmes d'éducation des adultes et qu'il est important de favoriser l'innovation à l'échelon local.

Une des questions à la base du débat concernant l'éducation des adultes est de déterminer si les programmes doivent faire partie du système d'éducation secondaire financé par les fonds publics ou, plutôt, s'ils doivent être pris en charge par les collèges communautaires. Or, cette alternative fait abstraction du rôle que jouent les organismes communautaires, les conseils de formation locaux, le Centre d'études indépendantes de TVOntario, les employeurs, les syndicats, les bibliothèques, les conseils de planification sociale, les universités ainsi que les gouvernement fédéral et municipaux au chapitre de l'éducation des adultes. À mon avis, tous ces intervenants – les écoles, les collèges et les nombreux partenariats qui existent – ont un rôle à jouer. Le gouvernement provincial se doit de se pencher sur le dossier de l'éducation des adultes afin d'encourager l'élaboration de solutions innovatrices pour régler les problèmes particuliers qui existent à l'échelon local et pour maximiser les ressources de tous les fournisseurs.

Un système d'éducation des adultes à vocation communautaire devrait s'adresser à tous les apprenants adultes et faire le pont entre les divers groupes au sein des communautés, autant les personnes âgées que les groupes intergénérationnels d'apprenants qui bénéficient mutuellement de leur apprentissage. À la différence d'autres apprenants, les apprenants adultes n'ont pas de porte-parole officiel pour défendre leurs intérêts. Pour une majorité d'entre nous, le mot « éducation » évoque l'école élémentaire ou secondaire ou encore les études postsecondaires, mais pas l'éducation des adultes. Le fait est que les programmes d'éducation des adultes permettent aux apprenants d'atteindre leurs objectifs sur le plan scolaire, professionnel et personnel. Je suis du même avis que l'honorable Bob Rae, conseiller auprès du premier ministre et de la ministre de la Formation et des Collèges et Universités, qui recommande dans son récent rapport intitulé *L'Ontario, Chef de file en éducation* que l'on fasse activement la promotion de l'éducation des adultes.

Les apprenants adultes sont souvent parmi les plus motivés, et ils sont prêts à faire d'énormes sacrifices pour poursuivre leur apprentissage. Nous nous devons d'appuyer leurs efforts, de célébrer leurs réalisations et de reconnaître leur importance pour la vitalité de la province. Nous devons collaborer étroitement avec les autres paliers de gouvernement et nos partenaires en éducation. L'éducation des adultes est un élément essentiel du système d'éducation publique. Je serai heureuse de travailler avec vous pour veiller à ce que les programmes d'éducation des adultes en Ontario répondent véritablement aux besoins des apprenants adultes.

Veillez agréer mes salutations cordiales.

L'adjointe parlementaire au ministre de l'Éducation,



Kathleen Wynne, députée

Dédicace

Aux nombreux apprenants adultes de la province, ceux d'hier, ceux d'aujourd'hui et ceux de demain, qui osent faire les premiers pas vers leur apprentissage.